



VI-00018
367692
Hist Géo G

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 12

Session : 2024

Épreuve de : HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET GÉOPOLITIQUE

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Hier, mercredi 24 avril 2024, le Parlement européen a voté le CSDDD (devoir de diligence sur le développement en termes d'environnement pour les entreprises). Ce projet de loi, s'il entre en vigueur, obligera les entreprises de plus de 1000 salariés et 420 millions d'euros de chiffre d'affaires à rédiger des rapports attestant de leur dévouement pour des pratiques durables, à l'image d'une réduction du gaspillage d'eau. On voit dès lors en ce sens que certaines entreprises et leurs pratiques seront recomposées, c'est à dire reconfigurées, adaptées à la crise environnementale actuelle. On perçoit dès lors par le changement climatique, et la volonté d'atténuer ses effets - les sécheresses causées par le changement climatique limitent l'eau disponible et invitent donc à ne pas la gaspiller - une recomposition de certaines modalités, inscrites dans la mondialisation. En effet le changement climatique, qui est la modification du climat, par l'augmentation des sécheresses, des cyclones, de la chaleur ou par la montée des eaux, causées par les actions humaines non durables ; recompose les dynamiques de la mondialisation. Les plus par exemple recomposés : des "migrants du climat" (H. Weyen, sociologue allemand, Les guerres du climat, pourquoi on l'a vu au XIX^e siècle?) existent dorénavant, de plus les ressources échangées semblent partiellement être modifiées, de la domination du charbon au XIX^e siècle à la tentative de populariser les énergies renouvelables et donc l'échange de panneaux solaires, éoliennes... Les acteurs eux-mêmes, inscrits dans le processus de mondialisation connaissent des mutations : des ONG pour la protection de l'environnement œuvrent, des entreprises promouvant des pratiques durables sont nées, comme les fermes

biologiques ou les entreprises de voitures électriques. Outre l'émergence de ce « capitalisme vert », ce sont les espaces dans la mondialisation qui sont recomposés (avancée du désert, fonte de glaces, eurasie...).

Dès lors, si la mondialisation, le processus d'intensification des flux hiérarchisant les différents espaces de la planète, à partir des années 1980, semble être recomposée par le changement climatique, il convient d'analyser comment cela se manifeste. L'émergence d'une conscience environnementale, les catastrophes naturelles et industrielles, la démographie, mais aussi les politiques étatiques, intergouvernementales, et les actions citoyennes participent à cette recomposition. Le changement climatique est donc un « factum », c'est à dire la cause, ce qui produit en partie cette recomposition.

Cependant si la mondialisation se retrouve reconfigurée par le changement climatique, il convient d'analyser si cela est soutenu par les acteurs afin de réellement développer des pratiques durables ou si cela ne fait que d'une volonté de profiter, de mettre à profit ces reconfigurations, à l'image du « green washing » de certaines entreprises. Il convient alors d'observer si la mondialisation et ses dynamiques se retrouvent entièrement être recomposées, et les tensions que cela pourrait produire.

À ces fins, nous allons nous intéresser principalement sur la période post-1980, décennie à partir de laquelle le processus d'internationalisation des économies est réellement devenu une « mondialisation ». De plus tous les espaces se doivent d'être analysés, des déserts subissant les sécheresses récurrentes à l'Arctique et sa banquise qui se rétrécit.

On peut ainsi se demander : En quoi la mondialisation, et les flux, acteurs, espaces, dynamiques, politiques qui l'entourent se retrouvent être recomposés par le changement climatique, tout en conservant des modalités qui traduisent une permanence ?

Nous allons donc tout d'abord voir que ces flux, espaces, frontières, ressources et acteurs sont recomposés par le changement climatique, puis que cela peut s'expliquer par l'émergence d'une conscience environnementale et de l'inadéquation de la mondialisation des années 1980 pour faire face à ces problèmes. Enfin nous verrons que les logiques productivistes pour un développement avant tout économique et non écologique sont à l'œuvre, ce qui crée des tensions.

Tout d'abord voyons donc que le changement climatique recompose la mondialisation en reconfigurant ses flux (A), les ressources échangeées et les instances politiques sont également recomposées (B), puis que de nouveaux acteurs au sein de la mondialisation émergent ainsi (C).

En premier lieu ce sont les flux commerciaux qui semblent être recomposés par le changement climatique, en effet la bataille pour relocaliser les entreprises, même si celle-ci est avant tout dans un objectif économique, peut être expliquée par la volonté de réduire les trajets maritimes maritimes polluants. En effet des entreprises en Europe se disent ainsi « éco-responsables » en restant implantées sur le territoire français, comme le Slip français. Cette modification des flux commerciaux le flux est local avant tout pour ces entreprises, ou national; se retrouve pour les flux financiers. En effet les « critères ESG » (environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance) hiérarchisent les différentes entreprises, notamment en fonction de leur responsabilité écologique. Les flux financiers (1500 milliards de dollars échangés quotidiennement) prennent en compte ces critères, forçant les entreprises à appliquer des pratiques durables, comme Maersk, souhaitant réduire ses émissions depuis les années 2010. Les flux migratoires enfin se retrouvent recomposés par le changement climatique et les guerres qu'il peut créer. Selon Harald Wozler en effet dans Les guerres du climat. Pourquoi on tue au XXI^e siècle?, la sécheresse en Syrie ou au Sahel augmenterait les possibilités de conflit, à l'image de

l'assèchement du Lac Tchad au nord-est du Nigér et au sud du Tchad, forçant les mobilités d'agriculteurs nomades vers le sud, créant des conflits (80 morts dans l'état de Bérékou au Nigeria en 2018 pour ces raisons). Cela renforce ainsi les mobilités de population fuyant ces zones. On pourrait également mentionner les migrations vers l'Eurasie dans l'archipel de Turalu, menacé par les « icing-tides », vers l'Australie par le décret « Migration with dignity ». On voit donc que les flux commerciaux, financiers et les migrations ou mobilités sont recomposés par le changement climatique. Il convient cependant de nuancer cette recomposition puisque le processus de mondialisation a toujours hiérarchisé les espaces ou les entreprises, cette recomposition témoigne donc que d'une hiérarchisation, cette fois en fonction du changement climatique.

Ensuite on voit que les ressources échangées au sein du processus de mondialisation semblent être reconfigurées. La Chine par exemple investit beaucoup dans les énergies renouvelables ou les voitures électriques (25% de la production d'énergie solaire mondiale est chinoise). Afin de limiter le changement climatique on constate donc des volontés par les Occidentaux de limiter leur dépendance au pétrole ou au charbon. L'UE comme la Grande Bretagne souhaitent même interdire les voitures diesel d'ici 2035, au profit de moteurs électriques ou hybrides. De plus de nouveaux marchés se sont mis en place comme le marché du carbone, afin de limiter la production de CO_2 dans l'atmosphère (même si les entreprises limitent par achat des quotas carbone pour pouvoir émettre plus). Enfin des instances sont créées et des traités de limiter le changement climatique sont à l'œuvre. Les Accords de Paris en 2015, le Protocole de Kyoto en 1997, les sommets de la Terre ou les COP témoignent de la recomposition des politiques et des stratégies au sein de la mondialisation, même s'ils ont un effet limité. On constate dès lors une recomposition de la mondialisation par le changement climatique, par une reconfiguration des ressources échangées ou des stratégies d'acteurs.

Enfin de nouveaux acteurs émergent au sein de la mondialisation par le changement climatique. Des ONG pour la préservation de l'environnement sont ainsi créées et luttent contre les politiques néolibérales de l'environnement comme Greenpeace.

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 2

Session : 2024

Épreuve de : HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET GÉOLOGIQUE.

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Des entreprises se rejoignent même pour limiter leur prédation environnementale et réduire le changement climatique, à l'image du WBCSD (World Business Council for sustainable development) créé en 1992 à Genève. Les villes adoptent également des politiques pour limiter les effets du changement climatique, comme le plan climatique de New York City, qui consiste à construire des digues et des protections face aux inondations par l'eustasie. Enfin les politiques changent la mondialisation, la recompose. En effet dans L'énigme de la puissance européenne, la norme sous la Jorre (2015), le professeur français Z. Laïdi montre que l'UE a une puissance « normative » pouvant contraindre les autres, celle-ci se matérialisant par exemple en interdisant certains types de pots - d'échappement trop polluants au sein du marché unique, obligeant les États et entreprises à les interdire dans leurs pays. On voit donc une recomposition de certaines productions / invitant dans la mondialisation pour faire face au dérèglement climatique. On pourrait enfin mentionner le land-grabbing 2, politique par laquelle certains États ne pouvant produire chez eux, parfois pour des raisons climatiques, achètent des terres en Amérique latine ou en Afrique afin de cultiver certaines denrées, ou simplement dans un objectif de spéculation financière. Par exemple la Chine, face à l'avancée du désert de Mongolie et ne pouvant produire dans certains espaces trop pollués ou secs (au Nord) a commencé ainsi à investir en Afrique, témoignant d'une recomposition de la mondialisation. En d'autres termes on a vu que le changement climatique tend à recomposer certaines dynamiques de la mondialisation comme les acteurs, les flux, les ressources,

échoragées au même les espaces (certains espaces sont ~~partiellement~~ accessibles comme l'Arctique ou de moins en moins exploitables comme le Nord de la Chine, le Sahel, l'Asie Occidentale.)

Il convient d'analyser les raisons de ces recompositions de la mondialisation par le changement climatique. C'est avant tout l'émergence de la conscience environnementale, traduisant une permanence d'apparence historique (A), ou le fait que la mondialisation et son capitalisme prédateur soient en inadéquation avec la sauvegarde de l'environnement (B) qui expliquent ces recompositions.

On peut enfin se demander si la mondialisation doit encore être recomposée afin de faire face au changement climatique.

Déjà, par la conscience environnementale, certains ont tendance à privilégier une production durable, une législation pour limiter le changement climatique. Les catastrophes naturelles comme les cyclones (2002 en Indonésie à Banda Aceh, 230 000 morts) ou les tremblements de terre (un quart des tremblements de terre de magnitude 7 ou plus sont au Japon) ont tendance à privilégier un développement durable, puisque ces catastrophes ^{sont} /favorisées par le changement climatique). Cela traduit en réalité une permanence historique, non seulement l'émission des GES fut découverte dès 1830 par S. Fourier puis par J. Lyndall, appelant à leur réduction, mais en 1930, John Skeinbeck dans Les sautiers de la célèbre montre la conséquence de la crise de 1929 et d'une agriculture non durable, changeant le climat: le « Dust Bowl ». Le nuage de poussière a en fait montré les effets négatifs de la production agricole actuelle, appelant à être réformée. Les ouvrages comme L'utopie ou la mort? de R. Lumet (1974), premier candidat aux élections présidentielles sous bannière écologique en France, prouvent

d'une nécessité de réformer nos systèmes de production. Le rapport Meadows du club de Rome (1972) montre même que la décroissance est nécessaire pour faire face à l'urgence climatique. La démographie inquiète également puisque selon P. Ehrlich dans La Bombe P, les ressources alimentaires seraient limitées pour accueillir autant de population, prévoyant de famines pendant les années 1970. Or le manque d'eau par le dérèglement climatique accentue cela. Enfin on pourrait parler des colloques de scientifiques comme le GIEC (1988) ou des actions citoyennes (Under the Dome, [film chinois] visionné par plus de 250 millions de personnes alerte sur le changement climatique). On voit donc que la mondialisation se retrouve recomposée par l'émergence de la conscience environnementale, puisque les politiques ensuite suivent parfois ces inquiétudes, comme S. Fischer, chancelier sous G. Schröder et ministre de l'environnement pour le Land de la Hesse auparavant).

La mondialisation est de plus en inadéquation avec la baisse des GES ou la sauvegarde de l'environnement, poussant à la recomposition. Le système libéral en effet pousse à l'échange et non à la sauvegarde de l'environnement à priori. Selon Ricardo le commerce international est en effet établi par la différence de dotation en facteurs de production. Dès lors, selon ce modèle (Heckscher-Ohlin Samuelson), les pays possesseurs d'hydrocarbures peuvent et se doivent s'ils n'ont que ces ressources, de les échanger pour connaître un développement économique, en contradiction avec la préservation de l'environnement. Le modèle libéral productiviste américain est même « non négociable » selon G. Bush (1992). Dès lors un essor alter-mondialiste est né, appelant à la réforme de la mondialisation, comme le mouvement des indignés, ou les forums sociaux mondiaux, ayant des prérogatives environnementales. Dès lors ces pratiques, revendications, ou manifestations (marche sur Fessenheim en 1971 en France) invitent à recomposer par des politiques étatiques ou citoyennes (« consommation » et volonté d'avoir la plus faible empreinte écologique). Ces efforts sont cependant à nuancer lorsque l'on perçoit la domination actuelle des hydrocarbures ou de la déforestation.

On doit alors se demander si la mondialisation doit encore être recomposée. Selon M. Charanis Bonbas en

effet les flux touristiques sont par ailleurs en adéquation avec la sauvegarde de l'environnement et accentuent les effets du changement climatique. À Venise par exemple, la montée des eaux et la destruction de bâtiments historiques est accentuée par le passage des navires, paquebots, symboles d'une mondialisation prédatrice de l'environnement. Même à 8828 m, au sommet de l'Everest, des déchets sont abandonnés par l'afflux d'alpinistes. Selon Manabe en effet, projetant l'avenir, le climat est donné à une "durabilité" économique, au lieu d'une "durabilité" basée sur la préservation de l'environnement pour faire face au changement climatique. Les catastrophes industrielles (voir ci-dessus) ou la pollution grandissante en Inde (54% du mix énergétique indien est basé sur le charbon) témoignent enfin d'une nécessité de continuer la recomposition de la mondialisation.

Voyons alors que les logiques productivistes, contradictoires avec les volontés de préserver l'environnement sont à l'œuvre, nuancent l'actuelle recomposition par le changement climatique de la mondialisation (A), puis que les actes de gouvernements mondialisés (B). Enfin ces recompositions de la mondialisation, trop partielles pour faire face au changement climatique créent des tensions (C).

Tout d'abord, malgré le rapport Brundtland par Gro Harlem Brundtland et de nombreux scientifiques et politiques, on voit que le développement durable est avant tout perçu sous l'aspect économique plutôt qu'environnemental. En effet lorsque l'on observe les possibilités de développements par la mondialisation, les pays sont moins réceptifs aux volontés occidentales de moins polluer. Dès 1972 et la conférence de Stockholm, certains dirigeants africains se sont opposés face aux volontés de l'Occident, clamant que « notre pollution c'est la misère ». Dès lors les opportunités de développement par la mondialisation prédatrice diminuent les tentatives d'entièrement la recomposer pour faire face au changement climatique. Selon Eric Neumayer en effet il y a une corrélation de 0,9 sur 1 sur plus de 170 pays

Copie anonyme - n°anonymat : 367692

Code épreuve : 266

Nombre de pages : 2

Session : 2024

Emplacement
QR Code

Épreuve de :

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

observées entre 1950 et 1970 quant au taux d'émissions de CO_2 par habitant et avec le P.B par habitant. Cela explique dès lors les colères des pays en développement de reproduire les schémas occidentaux des Révolutions Industrielles, ou des « Trente Glorieuses » françaises. De plus le développement récent des Dragons asiatiques, de la Chine, du Japon ou même en partie des Tigres asiatiques, basé sur des pratiques non durables (comme la déforestation, le pétrole ou le charbon ...) invite les PED à faire de même, en dépit des contestations environnementales occidentales. L'introduction en 2013, pour 25,6 milliards de dollars, prénage même de l'importance encore actuelle des hydrocarbures. On voit donc que le primat est avant tout donné à une mondialisation néolibérale de l'environnement, en dépit du changement climatique, afin de favoriser le développement économique, maintenant l'idée d'une récomposition de la mondialisation.

De plus, on peut expliquer les échecs de l'Occident à entièrement recomposer la mondialisation par les échecs d'établissement d'une gouvernance mondiale. Le Protocole de Kyoto, jamais ratifié par les États-Unis et annulant les émissions par l'arbitrage prénage ainsi d'une gouvernance mondiale pour l'environnement. En effet les États restent souverains de leurs émissions de CO_2 , le Canada se retire ainsi en 2013 du protocole. L'échec de l'établissement de l'OMG (Organisation mondiale pour l'environnement) dans les années 2010 montre aussi cette impasse pour réformer nos modes de consommation. L'Accord de Paris de 2015 ou les COP annuelles présentent des effets limités également.

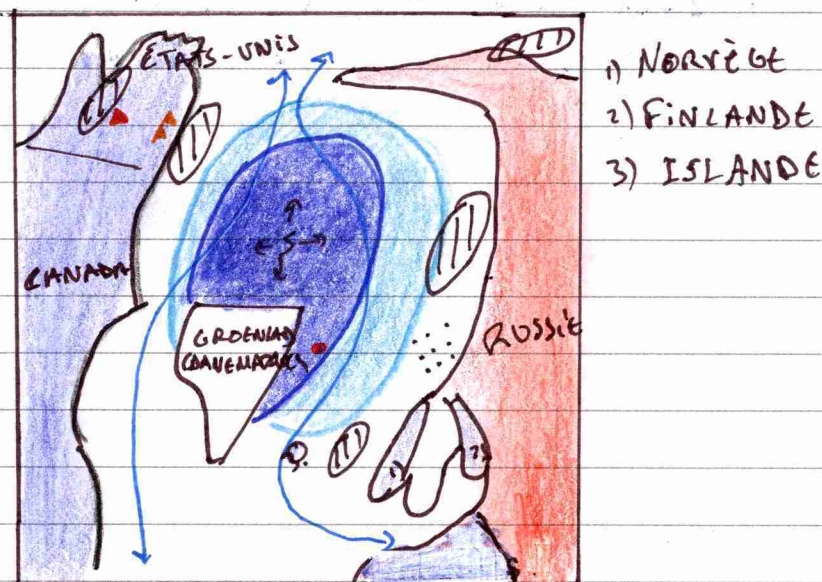
↓ l'Accord de Paris (laisse en effet les pays choisir leurs objectifs, et si ceux-ci sont atteints, la barre des 2°C de réchauffement climatique par rapport aux ères pré-industrielles sera largement dépassée. Dès lors, Ivanora, universitaire anglo-saxonne parle de réformer les systèmes de gouvernance, une tâche ardue. Dans *Can We anchor Hold?*

Rethinking the UNEP for the 21st century : elle dit en effet que la PNUF (1972) est déficiente, basée sur les dons des particuliers et ne pouvant intervenir là où les ONG sont présentes. Il conviendrait dès lors de la réformer, au profit d'une organisation "active" et non "passive." Enfin malgré les politiques statiques (choc progressif) du médiateur par N. Modi et le BJP en Inde) on conçoit que les États ne sont pas tous en faveur d'une recomposition de la mondialisation, limitant leur développement, bloquant les tentatives de gouvernance mondiale comme les Sommets de la Terre, jugés inefficaces. « la maison brûle et pendant ce temps nous la regardons brûler » (J. Chirac, ancien président français, pendant le Sommet de la Terre de Johannesburg, 2002). Ce sont en effet avant tout des tensions qui émanent de ces regroupements. Dès lors les échecs de gouvernance mondiale et les politiques statiques semblent expliquer pourquoi la mondialisation n'est pas entièrement recomposée par le changement climatique.

Cela crée même des tensions, à l'image de Tuvalu contre l'Australie les États-Unis, désignant devant le CIJ en 2002 leurs politiques favorisant la montée des eaux et le changement climatique. Dans À quel profit le développement durable?, la géographe française Sylvie Brunel montre ces tensions entre un Nord industrialisé et profitant du développement durable pour limiter l'ascension des pays du Sud. Des tensions seraient même visibles par le fait que le développement durable profite avant tout aux entreprises pouvant légiférer certaines choses aux consommateurs ou en profitant du contexte écologique pour produire plus. Le PBC de Stellanor dit ainsi en 2012 : « 20% des richesses sont responsables de 60% des émissions. Remplaçons-les. » Or cela crée

des tensions avec certaines ONG, comme Just Stop Oil. Des dissensions sont enfin présentes entre les pays, à l'image des États-Unis ou de l'UE appelant à un développement durable tout en conservant des pratiques contradictoires (GNL aux États-Unis, ...), et peu le fait que leur réduction de CO₂ est avant tout due à leur délocalisation et non à une réelle hausse des pratiques durables comme pourrait le montrer la courbe de Kuznets. Enfin voyons que par le changement climatique, des tensions géopolitiques pour profiter d'une mondialisation pédonnée et non recomposée existe. Voici un croquis le montrant.

L'Arctique: des tensions montrant la primauté d'un développement économique par la mondialisation et non la préservation du climat.



I) Un environnement menacé par le changement climatique

- étendue de la banquise en 1960
- étendue de la banquise en 2015

II) Des externalités positives, contradictoires avec le changement climatique permise par une mondialisation non entièrement recomposée: ...

- ressources en pétrole (13% dans la région selon US Geological Survey 2008)
- ressources en gaz (30% selon US Geological Survey)
- ▲ le projet Willow accepté par D. Biden en 2023
- possibles routes maritimes par la fonte des glaces: mieux s'intégrer dans la mondialisation?

II) ...héant des tensions



OTAN: exercice (OLD Response) en 2022



Russie: exercice en 2018

● 1^{re} base chinoise (scientifique) en Arctique : 2004

▼ Greenpeace empêchant Shell de forer en 2015

En conclusion, on voit que si la mondialisation pouvait compenser par le changement climatique, par une reconfiguration des flux, des acteurs, des ressources échangées, des espaces accessibles, cela s'annoncerait puisque les États vivent avant tout un développement économique justifié par l'intermédiation à une mondialisation prédatrice de l'environnement et favorisant le changement climatique. Cela crée ainsi des tensions entre les États, comme le montre l'impossibilité d'établir une gouvernance mondiale réellement protectrice de la planète et limitant considérablement le changement climatique.

Copie anonyme - n°anonymat : 367692

	Code épreuve : 266	Session : 2024
	Épreuve de : Histoire, Géographie et Géopolitique du Monde Contemporain	
	Consignes • Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer • Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir. Autres couleurs possibles pour la carte • Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite) • Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre	
CARTE RÉPONSE À RENDRE AVEC LA COPIE		266
		B

LÉGENDE :

La mondialisation : recomposée par le changement climatique ou en contrepartie mise à profit des politiques non durables ?

I) La mondialisation semble effectivement recomposée par les effets du changement climatique...

A) De nouveaux acteurs

- WBCSD : les entreprises
- Greenpeace : ONG
- ▲ villes : l'exemple de New York et son plan nationale climatique

B) Des flux recomposés

- migrations climatiques
- relocalisations d'entreprises
- des flux financiers sélectifs ?

C) De nouveaux espaces sensibles et sous-observés

- volants d'aller vers l'Arctique
- principes de nouvelles conventions : le primat repoussant d'échanges d'hydrocarbures ?

II) ... le qui peut s'expliquer par le fait que la crise climatique limite les possibilités de développements et rend compte d'un problème historique

A) Des catastrophes naturelles et risques par le changement climatique

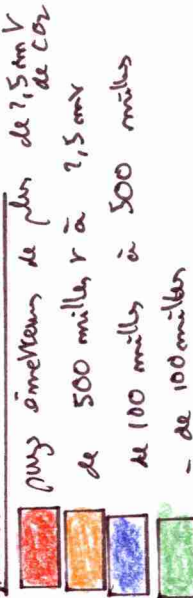
- Asie
- Asian Brown Cloud
- cyclones et orages
- catastrophes industrielles : un état des consciences ?

B) Une gouvernance mondiale épuisée

- Accords de Paris
- Protocole de Kyoto
- Sommits de la Terre

III) ... repensant cette recomposition globale partielle, créant des versions

A) Le primat est donné à une mondialisation médiatique de l'environnement



B) Les hydrocarbures restent l'énergie la plus utilisée

- hydrocarbures
- ACAPALD : introduction en 2010 en 2010 : un triomphe ?

C) Des tensions qui en émanent

- Des migrations climatiques
- l'exemple du Nigeria
- exemple de l'Arctique



